

GENDARMERIE MOBILE, MAINTIEN DE L'ORDRE ET SOCIÉTÉ (XIX^e-XXI^e siècle)

**Colloque des 17-18 novembre 2021
et 1^{er} décembre 2021**

**Société nationale Histoire et Patrimoine de la Gendarmerie-
Société des Amis du Musée de la Gendarmerie (SNHPG-SAM)
Service Historique de la Défense (SHD)**

Faculté des Lettres, Sorbonne Université (Centre d'Histoire du XIX^e siècle)

Comité d'organisation

SNHPG-SAMG (GAR, 2S, Jean-Régis Véchambre, GCA, 2S, Pierre-Yves Cormier)

SHD (Édouard Ebel, CDT Laurent López)

Sorbonne Université (Pr Arnaud Houte, Pr Jean-Noël Luc)

CREOGN (CDT Benoît Habermusch)

DELPAT-GN (GBR Laurent Vidal, CDT Jean-François Nativité)

Musée de la gendarmerie nationale (GCA, 2S, Hervé Renaud)

Comité scientifique

Pr François Audigier, Université de Lorraine

Pr Jacques-Olivier Boudon, Sorbonne Université

Pr Jonas Champion, Université du Québec (Trois-Rivières)

Pr François Dieu, Université Toulouse I Capitole

Pr Marion Fontaine, Institut d'Études Politiques de Paris

Pr Olivier Forcade, Sorbonne Université

Pr Margo de Koster, Université de Gand

Dr Guus Meershoek, maître de conférences, Université de Twente

Dr Chris Millington, maître de conférences, Manchester Metropolitan University

Dr Dominik Rigoll, chercheur au Zentrum für Zeithistorische Forschung

Pr Odile Roynette, Université de Bourgogne

Pr Danielle Tartakowsky, Université Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis

Pr Valentine Zuber, directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET
DU PATRIMOINE
AMIS DU MUSÉE
DE LA GENDARMERIE



MUSÉE DE LA
GENDARMERIE
NATIONALE




LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ



BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

CAISSE NATIONALE
DU GENDARME





« **Un objet sale** » ! Inventée par Dominique Monjardet, célèbre sociologue de la force publique, et reprise, dès les années 1990, par deux pionniers de l'histoire des polices, Clive Emsley et Jean-Marc Berlière, cette image explique en partie le développement tardif de ce champ de recherche. La malédiction s'est-elle, ensuite, concentrée sur le maintien et le rétablissement de l'ordre ? Malgré quelques bons travaux pionniers, le sujet reste marginal au sein d'une histoire policière devenue foisonnante. On peut pourtant s'y intéresser sans mésestimer l'autre volet du scénario, les protestations collectives, bien étudiées depuis longtemps. Car l'histoire totale du maintien de l'ordre est elle aussi légitime, du moins quand on la considère sans préjugés. Ne fournit-elle pas un observatoire original sur l'idéologie et la praxis des dirigeants, le rapport d'une société à l'autorité et à la contestation, la perception et l'occupation de l'espace public, les usages de la violence et les niveaux de sa tolérance sociale, la diversification des médias et leur influence ?

La pluralité des acteurs du maintien de l'ordre depuis la Révolution impose de les identifier et d'analyser leurs pratiques respectives au-delà des discours globalisants et opaques. La longue histoire de la gendarmerie mobile offre ici un terrain d'investigation privilégié, car sa mise sur pied, à partir des années 1917-1921, représente un double tournant majeur. Pour la première fois, l'État se dote d'un corps spécialisé dans le maintien de l'ordre et destiné à durer. Et cette nouvelle formation contribue à réguler l'emploi de la force, notamment par la délégitimation de la violence publique létale, en inspirant les principes et les procédés réunis dans l'instruction du 1^{er} août 1930 sur le maintien de l'ordre par la gendarmerie.

Malgré l'essor de l'histoire de cette institution depuis une vingtaine d'années, celle de la gendarmerie mobile demeure insuffisamment connue. L'instruction de 1930 reste dans l'ombre des initiatives, au demeurant importantes, du préfet Lépine, à la Belle Époque. Dans les médias et les travaux du second XX^e siècle, les gendarmes mobiles sont souvent dilués dans l'ensemble flou des « forces de police » ou masqués par des références aux seuls CRS.

À l'écart des réquisitoires ou des panégyriques, tous stériles, ce colloque veut éclairer la genèse et les évolutions de cette force militaire particulière, l'ensemble de ses missions civiles et militaires, en France et à l'étranger, la formation, l'équipement et l'encadrement de ses membres, l'éventail de leurs modes d'action au regard de l'évolution de la réglementation du maintien de l'ordre, leur vécu et leurs affects au sein des casernes et lors des interventions, leurs épreuves et leur mémoire des événements. Lorsque les sources ou les travaux disponibles le permettent, le regard s'étendra à la toile de fond des choix, déterminants, du décideur politique, des interactions avec une protestation collective non linéaire, des perceptions de la force publique et des contestataires par les médias et l'opinion.

Ce colloque d'histoire élargit les perspectives. Il rassemble des intervenants chevronnés et de très jeunes chercheurs. Il s'ouvre aux apports précieux d'autres spécialistes : juristes, sociologues, politologues. Il intègre des témoignages et des réflexions de professionnels du maintien de l'ordre. Ainsi espère-t-il contribuer à une meilleure connaissance de plusieurs questions toujours d'actualité : la professionnalisation et la militarisation de la police des foules, l'adaptation de la formation, des équipements et des modes opératoires aux évolutions de la contestation, les aléas de la régulation de l'emploi de la force et la résurgence d'actes disproportionnés, la circulation internationale des doctrines et des pratiques du maintien de l'ordre, la particularité et l'influence des choix français.

Mercredi 17 novembre - SHD

9h - Accueil

Nathalie Genet-Rouffiac (chef du SHD), GAR, 2S, Jean-Régis Véchambre (président de la SNHPG-SAMG), Pr Jacques-Olivier Boudon (directeur du Centre d'histoire du XIX^e siècle)

9h15 - Introduction générale

Le maintien de l'ordre, objet d'histoire totale ?
(Pr Jean-Noël Luc, Sorbonne Université)

Le maintien de l'ordre saisi par le Droit
(Pr Roseline Letteron, Sorbonne Université)

10h/10h50 - Séance 1.

Les prémices de la gendarmerie mobile

Présidente : Pr Nadine Vivier, Université du Mans

De la guerre des rues à la gestion des protestations collectives ? Armée et maintien de l'ordre au XIX^e siècle (Édouard Ebel, docteur en histoire, SHD)

Maintenir l'ordre ou soutenir le pouvoir ? Les gendarmeries mobiles dans la France du XIX^e siècle (Pr Aurélien Lignereux, IEP de Grenoble et IUF)

Pause

11h40/12h45 - Séance 2.

Genèse et essor de la garde républicaine mobile

Président : Pr Philippe Buton, Université de Reims

« Des tranchées aux pavés » : naissance clandestine, affirmation et pérennisation des pelotons mobiles, 1917-1927 (Louis Panel, docteur en histoire, conservateur du patrimoine)

Innovations et formalisation : le maintien de l'ordre par la gendarmerie mobile dans les années 1920-1930 (CDT Laurent López, docteur en histoire, SHD)

Être garde républicain mobile dans les années 1930 (Marie-Charlotte James, professeure certifiée d'Histoire-Géographie)

14h/15h20 - Séance 3.

Gardes, GMR, CRS et GR : le maintien de l'ordre entre déconstruction et reconstruction (1940-1950)

Présidente : Pr Claire Andrieu, Institut d'études politiques de Paris

La garde, du maintien de l'ordre républicain à celui de l'État français (CDT Jean-François Nativité, docteur en histoire, DELPAT)

Les Groupes Mobiles de Réserve (GMR) : une troupe pour Vichy (Pr Christian Chevandier, Université du Havre)

CRS, gardes républicains, pelotons de gendarmerie de réserve ministérielle (PGRM) : une recomposition des forces du maintien de l'ordre à partir de la Libération (Pr Jean-Marc Berlière, Université de Dijon)

Pause

15h35/16h40 - Séance 4.

Les nouveaux fronts des guerres de décolonisation

Président : Pr Jacques Frémeaux, Sorbonne Université

La garde républicaine en Indochine : l'action combattante d'une force militaire polyvalente (Aurélien Hermellin, doctorant, Sorbonne Université)

La gendarmerie mobile en Algérie entre maintien de l'ordre et combats (Emmanuel Jaulin, docteur en histoire, Sorbonne Université)

16h40/17h45 - Séance 5.

Assurer l'ordre public à l'époque des indépendances

Présidente : Pr Raphaëlle Branche, Université Paris-Nanterre

La gendarmerie mobile à la fin du protectorat du Maroc, du maintien de l'ordre à la formation de la gendarmerie royale marocaine (Kaourintina Moigne, professeure certifiée d'Histoire-Géographie)

Alger, 24 janvier 1960 : le piège meurtrier des ultras de l'Algérie française (LCL, ER, Francis Mézières)

Jeudi 18 novembre - SHD

9h/10h50 - Séance 6.

Les mobiles à l'épreuve du terrain, des années 1930 aux années 1970

Président : Pr Walter Bruyère-Ostells, IEP d'Aix, directeur de la recherche historique au SHD

Des mobiles, des tanks et des automitrailleuses. La fin du « bandit d'honneur et d'horreur » dans la Corse des années 1930 (Simon Fieschi, master d'histoire, Sorbonne Université)

Mai 1967 en Guadeloupe : maintenir l'ordre dans un cadre post-colonial (Erwan Navarre, master d'histoire, Sorbonne Université)

Mai 68 de l'autre côté des barricades : une révolution pour la gendarmerie mobile aussi (LCL, ER, Thierry Forest, master d'histoire, Sorbonne Université)

Aléria, 22 août 1975 : une réponse opérationnelle discutée (CNE Stéphane Gautron, master de droit, Paris II)

Pause

11h15/12h15 - Séance 7.

Formation et équipements

Président : Doyen Jean-Yves Daniel, directeur scientifique de la Gendarmerie nationale

De la Libération à Mai 1968, la gendarmerie mobile, « parent pauvre de la police » ? (Arnaud Azéma, master d'histoire, Sorbonne Université)

De l'agression des sens à la percussion des corps : principes et dérives du maintien de l'ordre, 1950-2020 (Dr Patrick Bruneteaux, chercheur HDR au CNRS, CESSP)

14h/15h20 - Séance 8.

Adapter le maintien de l'ordre aux nouveaux contextes

Président : Bertrand Fonck, Conservateur en chef du patrimoine, Chef du Centre historique des archives, SHD

L'évolution du cadre juridique de la manifestation, de 1935 au début du XXI^e siècle (Pr Thibault Guilluy, Université de Nancy)

OPINT et OPEX : quel emploi de la gendarmerie mobile hors de métropole après 1962 ? (CDT Benoît Habermusch, docteur en histoire, CREOGN)

Les mutations de la protestation collective des années 1970 à nos jours, du mouvement des autonomes aux Black Blocs (Dr Cédric Moreau de Bellaing, maître de conférences, ENS)

Pause

15h30/17h - Séance 9.

Enjeux et pratiques du maintien de l'ordre aujourd'hui d'après ses acteurs

Président : GAR, 2S, Jean-Régis Véchambre

Témoignage. 15h30-15h45 – **La formation des gendarmes mobiles au début du XXI^e siècle** (GDI, 2S, Pierre Durieux)

Table ronde et discussion avec le public – 15h45-17h (modérateur : GAR, 2S, Jean-Régis Véchambre)

Olivier Christen, directeur des Affaires criminelles et des Grâces, ministère de la Justice

Éric Jalon, préfet de l'Essonne

Commissaire divisionnaire Olivier Bagousse, chef de la délégation parisienne des CRS

GCA Pierre Casaubieilh, commandant les écoles de la gendarmerie

17h - Conclusion générale

Fabien Jobard, directeur de recherches au CNRS, CESDIP

Mercredi 1^{er} décembre - BFM

17h/19h - Séance 10.

Les gendarmes mobiles le 6 février 1934

(auditorium de la Banque française mutualiste, 60 rue de la Glacière, Paris, en partenariat avec le séminaire Histoire de l'insécurité et de la sécurité, Sorbonne Université-Centre d'histoire du XIX^e siècle)

Accueil - Représentant BFM et Président SNHPG-SAMG

Introduction

Panorama du maintien de l'ordre à la fin du XIX^e (Pr Jean-Noël Luc)

La création de la GRM (CDT Laurent López)

L'instruction sur le maintien de l'ordre du 1^{er} août 1930 (GAR, 2S, Jean-Régis Véchambre)

Présentation du documentaire *Le jour où la République a vacillé : 6 février 1934* (Didier Sapaut)

Projection du documentaire, suivie d'une discussion avec le public